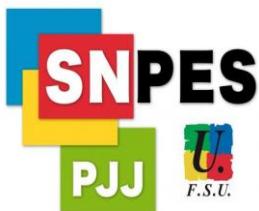


**Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire**



*Secrétariat Régional Grand-Ouest  
14 rue Papu 35000 RENNES  
Tél : 06.24.12.93.58 ou 06.34.04.57.85  
mail : snpespj-grandouest@hotmail.fr*



**C.S.A. du 12 septembre 2024**

L'annonce en Juillet du non renouvellement de plus de 500 collègues contractuels est un vrai coup de tonnerre. Cela ne fait que confirmer le délabrement de la PJJ, les non remplacements des titulaires et les difficultés de plus en plus grandes à exercer pour l'ensemble des collègues.

Sur le plan médiatique, jamais la PJJ n'avait été autant ciblée que ces derniers mois, que ce soient dans les médias nationaux ou locaux. Pour tous, il s'agit ici, du démantèlement d'un service public.

La crise était annoncée :

En allant rencontrer les collègues de la région depuis le début de l'année, le SNPES-PJJ/FSU était déjà effaré de l'état catastrophique des services et du mal être des professionnels. Ces derniers questionnaient le sens de leur travail, évoquaient leur fatigue, leur isolement, la pression liée au CJPM et au management.

Les déplacements du DIR sur les services et la tenue d'un discours qui se voulait rassurant n'ont servi à rien et se sont traduits par beaucoup de désillusions pour les collègues et par un décalage entre les propos tenus par le Directeur Régional et la réalité du terrain. Les collègues ne peuvent plus se contenter d'effets d'annonces de la Direction et ne supportent plus le discours de façade.

La situation d'aujourd'hui vient parachever le travail de destruction entamé.

Le SNPES-PJJ/FSU n'a eu de cesse de dénoncer le manque de titulaires et le risque que les contractuels soient considérés comme une variable d'ajustement. La réalité est bien amère et touche de plein fouet les services.

Les équipes sont exsangues, et l'annonce de cet été a été le coup de grâce aux dernières illusions éducatives.

Au regard du plan social mené par l'administration, il est exclu qu'aujourd'hui nous nous associions à une instance de dialogue social. L'état d'urgence et de sidération dans lequel nous nous trouvons ne laisse pas de place à vos sujets du jour. Votre actualité n'est pas celle des professionnels.

Non, par décence, nous ne siégerons pas.